



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Grève à Paris au Centre national d'art et de culture de Georges Pompidou

Question orale n° 504

Texte de la question

M. Julien Bayou alerte Mme la ministre de la culture sur la grève reconductible en cours, à Paris, au Centre national d'art et de culture de Georges Pompidou. Ce mouvement social, réuni en intersyndicale (CGT, CFDT, FO, UNSA, SUD), a débuté dès le 16 octobre 2023 afin d'alerter sur les conséquences sociales et patrimoniales de la fermeture de l'établissement prévue entre 2025 et 2030. La reconduction du préavis de grève a été votée jusqu'au 15 février 2024. Après des semaines de mobilisation toujours en cours, l'interpellation directe par les personnels en Comité social d'administration ministériel le 7 décembre 2023 ainsi que deux semaines de fermeture totale du Centre Pompidou pendant les congés scolaires, la situation n'a aucunement évolué et le dialogue social est au point mort. Les salariés mobilisés n'ont obtenu que du mépris de la part du ministère de la culture. En effet, il est alarmant qu'aucune réponse n'ait été apportée à des revendications légitimes : des garanties pour leurs emplois pendant la période de fermeture, la non-externalisation de leurs missions pendant la rénovation du Centre, la continuité d'exposition de la collection nationale, ainsi qu'un déménagement vers un lieu unique, seule solution à leurs yeux permettant de maintenir la pérennité et l'identité de l'institution. La culture est une fierté du pays et doit s'appuyer sur ses forces vives respectées et considérées. Il lui demande si elle compte enfin répondre positivement aux revendications légitimes des agents du Centre Pompidou.

Données clés

Auteur : [M. Julien Bayou](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - Écologiste - NUPES

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 504

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 janvier 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 janvier 2024](#)

Question retirée le : 30 janvier 2024 (Retrait à l'initiative de l'auteur)